

Le 18 décembre 2023

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 18 décembre 2023 à 18h, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1
 Richard Handfield - district #2
 Samuel Champagne - district #3
 Barbara Legault - district #5
 Chantal Chartrand - district #6

Absence motivée :

Patrick Beauchamp - district #4

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1- Aucun
- 4.- **CORRESPONDANCE**
 - 4.1- Aucun
- 5.- **RÈGLEMENTS**
 - 5.1- Aucun
- 6.- **PROJETS DE RÉSOLUTIONS (PAR SERVICE)**
 - 6.1- BUDGET 2024 / ADOPTION
 - 6.2- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS / 2023-2024-2025 / ADOPTION
- 7.- **RAPPORTS**
 - 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
 - 8.1- Aucun
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
 - 9.1- Aucun
- 10.- **COMMUNICATION DU MAIRE**
 - 10.1- Aucun
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
 - 11.1- Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**13.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

23-12-190

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QU'À 18h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-12-191

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Richard Handfield

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-12-192

BUDGET 2024 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, qui projettent des revenus et dépenses de 9 637 991 \$, incluant l'amortissement annuel des infrastructures municipales, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-12-193

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS / 2023-2024-2025 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QU'À 18h04, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(/S/) SONIA FONTAINE, maire

(/S/) CHANTAL PILON, directrice générale